

## Contrebande de tabac : les dépanneurs interpellent Charest

Le Soleil 19-11-2008 A-9

L'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) compte sur la campagne électorale pour obliger le gouvernement Charest à accepter la mise sur pied d'une commission parlementaire sur la contrebande du tabac. Elle accuse même le chef libéral de «museler» des candidats

favorables à sa tenue.

«L'absence de candidats libéraux ce matin en dit long. Pourtant, on a des signatures dans d'autres comtés. M. Charest, arrêtez de museler vos candidats.» C'est le constat auquel est venu le vice-président de l'ACDA, Michel Gadbois, constatant que le Parti

libéral était la seule des trois formations à l'Assemblée nationale à n'avoir aucun candidat présent à la conférence de presse tenue par l'organisme, hier, à la Tabagie l'Ouvrier en basse ville de Québec.

Il n'a pas voulu révéler les noms des libéraux «influents» qui ont donné leur appui à la tenue d'une commission, précisant que quatre de ces cinq personnes sont des députés sortants du PLQ.

«Il faut prendre le temps d'entendre ceux qui connaissent ça (la contrebande)», croit le candidat

péquistre dans Charlesbourg, Renaud Lapière. «C'est comme en médecine, il faut s'entendre sur le diagnostic avant d'agir», renchérit le candidat adéquistre dans Jean-Talon, Martin Briand. Selon ce dernier, les libéraux refusent une commission sur le sujet parce que ce serait avouer leur échec devant une situation qu'ils disent contrôler.

M. Gadbois croit que la tenue d'une commission est pourtant la seule solution à une «crise sociale» en croissance. «Nous (ACDA), on critique les taxes.

D'autres, ça peut être ce qui se passe sur les territoires autochtones ou les dangers de la contrebande sur la santé publique. Ça ne touche pas juste les dépanneurs» plaide-t-il.

Au plan économique, la contrebande aurait fait perdre au Québec 1,5 milliard \$ de recettes fiscales depuis 2002, selon l'ACDA. À lui seul, le propriétaire de la Tabagie l'Ouvrier, Daniel Fortier, dit perdre 300 000 \$ de ventes annuellement.

Jean-François Néron

1811604

# ÉLECTIONS GÉNÉRALES 8 DÉCEMBRE 2008

## PERSONNEL ÉLECTORAL DEMANDÉ

Dans le cadre des élections générales du 8 décembre prochain, le Directeur général des élections du Québec cherche à constituer une banque de noms en vue de combler des postes dans les circonscriptions les jours du vote.

Une rémunération est prévue pour les heures de formation et les jours travaillés.

Pour poser votre candidature, vous devez avoir la qualité d'électeur.

